Education Sud 76-27

Union syndicale Solidaires

Déposé le 30/09/2026
À distribuer avant le 07/10/2026

NUMERO 131
Septembre 2026

ROUEN PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Ne comptons pas sur la présidentielle pour nous sortir de la merde ! ou en langage plus professoral Ne comptons pas sur la présidentielle pour nous tirer d'affaire

Cela commence à sentir la poudre : universitaires, électriciens, cheminots, pompiers… Ils et elles descendent dans la rue. Un peu partout, ça s'enflamme. Qui s'en étonnerait ? Dans tous les secteurs, l'Éducation nationale en premier lieu, les conditions de rentrée sont calamiteuses. Et ce n'est qu'une mise en bouche. On nous annonce déjà le pire : pour les fonctionnaires (gel du point d'indice), les retraité.es (désindexation des pensions), les malades (réduction des indemnités), les salarié.es (blocage des salaires)… Toutes et tous vont trinquer. Trinquer à la prospérité des sociétés anonymes dont les profits s'emballent, trinquer à la fortune de leurs actionnaires dont les dividendes s'envolent, trinquer à la santé de ces quelques milliers de privilégié.es dont le gouvernement a décidé que le patrimoine devrait être dispensé de tout effort fiscal afin que leur soient épargnés les soucis des fins de mois. Nous voilà rassurés.

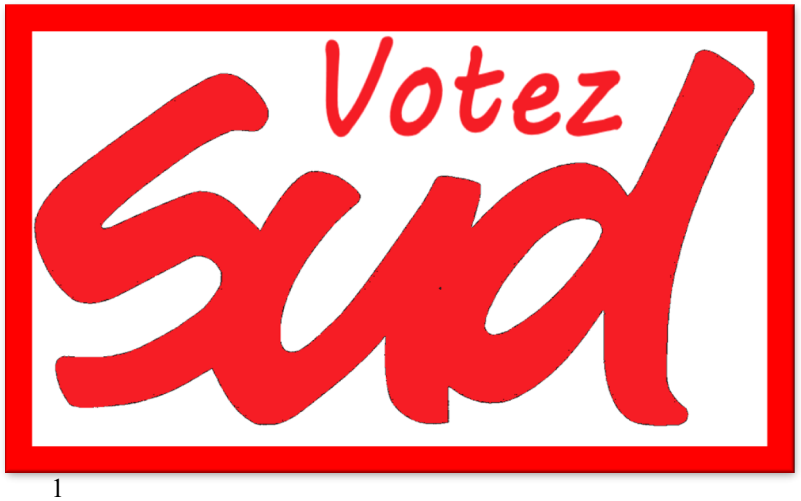
Ce vieux monde nous dévore voire nous brûle et les pyromanes veulent faire payer aux victimes les frais d'un cataclysme qu'ils ont eux-mêmes provoqué. Peut-être en est-il parmi nous qui pourraient être tentés de patienter en comptant sur la présidentielle afin de trouver une issue à tous nos maux. Que l'on ne s'illusionne pas. Même en évitant le pire du pire et quels que soient les nouveaux maîtres, ils ne manqueront pas de murmurer à nos oreilles la ritournelle de la résignation : « les temps sont difficiles, le modèle social n'est plus tenable, la dette publique explose, l'insécurité mondiale exige… » En omettant de préciser que ce désastre relève de leur responsabilité. Pour faire face, ne comptons donc que sur nous-mêmes et sur notre capacité à nous mobiliser. Si aujourd'hui nous ne ripostons pas, demain nous devrons capituler. Nos adversaires ne comprennent qu'un langage : celui du rapport de force. C'est l'arme dont ils usent pour nous domestiquer. Montrons-leur que sur ce terrain-là nous disposons de la puissance du nombre et de la détermination. À condition toutefois de ne plus différer. N'attendons pas davantage les directives des organisations syndicales pour prendre notre avenir en main. Les « temps forts » auxquels on nous appelle, limités dans la durée et espacés dans le temps, ne peuvent que décourager.

Dès maintenant, réunissons-nous dans les établissements et les secteurs, et débattons entre collègues afin d'auto-organiser la grève générale reconductible. Il n'y a pas d'autre option qui soit à la hauteur de l'enjeu. Occupons les lieux de travail, occupons la rue, assumons la prise en charge de notre propre lutte et refusons de nous plier aujourd'hui pour ne pas être laminés demain.

Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux
Numéro de CPPAP : 0330 S 05109
Directrice de publication : C. NESIC
Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent·es
Abonnement : 20€
SUD-Éducation 76-27
8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen
tel : 02 35 89 89 83 sudeduc@sudeduc7627.org
http://www.sudeduc7627.org/
https://www.facebook.com/sudeducation7627

Sommaire

Page 1 : L'édito
Page 2 : État des lieux de l'inclusion
Page 3 : Pourquoi voter pour SUD éducation !
Page 4 : Police : outil de répression
Page 5 : Non à la militarisation de l'école !
Le 17 octobre dans la rue contre les fascistes !
Page 6 : L'éducation doit se mobiliser pour le climat !



État des lieux : l'impasse des Pôles d'Appui à la Scolarité et de l'accompagnement des élèves en situation de handicap sur cette rentrée 2026

Elèves notifié·e·s :

Selon une étude de la DRESS publiée en 2025, ce sont 563 400 élèves en situation de handicap reconnus par la CDAPH qui sont accueillis en milieu ordinaire (écoles/collèges/lycées publics ou privés ou en classes spécialisées) c'est presque trois fois plus qu'en 2022 ou le nombre avoisinait les 232 400 élèves.

Dans le premier degré, 92 % des élèves sont désormais scolarisé·e·s à temps complet principalement dans les classes ordinaires. La proportion d'élèves recevant une aide mutualisée a augmenté de 64% en primaire.

Lors de l'année scolaire de 2026, ce sont 48 726 élèves qui n'ont pas pu être accompagné·e·s. Pour notre académie, après un premier recensement organisé par SUDEDUCATION7627 en ce début d'année scolaire, ce sont 245 élèves qui ont fait leur rentrée sans AESH. À titre d'exemple, pour une école de l'agglomération Rouennaise ce sont 99h d'accompagnement non pourvu et deux AESH à temps incomplet qui se partagent 5 élèves.

AESH :

En 2026, ces élèves en situation de handicap sont accompagné-es par près de 134 800 AESH soit une AESH pour 4/5 élèves notifié·e·s. Dans le premier degré cela ramène à 6h l'accompagnement des élèves notifié·e·s mutualisé·e·s sur 4 jours. Mais dans la pratique, avec des octrois de moins de 6 heures pour les élèves avec notification mutualisée, c'est 4 à 10 élèves par AESH dans le second degré.

Avec l'arrivée des PAS, ce sont de nombreuses AESH qui ont été licenciées après avoir refusé de signer un avenant au contrat qui a étendu pour certaines leur périmètre d'affectation ou ont vu leurs secteurs géographiques parfois fusionné en inter-degré.

C'est aussi le manque de considération des pouvoirs publics et des conditions de travail de plus en plus dégradées qui ont poussé à des démissions. Parfois on leur demande d'accompagner en dehors des classes des élèves dont l'inclusion est compliqué-es, avec des risques pour la santé ou des risques psychosociaux. Par ailleurs, un rapport de la DEPP de mars 2026 révèle que les effectifs réels sont 1,9 fois supérieurs à ceux notifiés initialement. Avec le PAS, le risque est que ce dépassement devienne la norme établie.

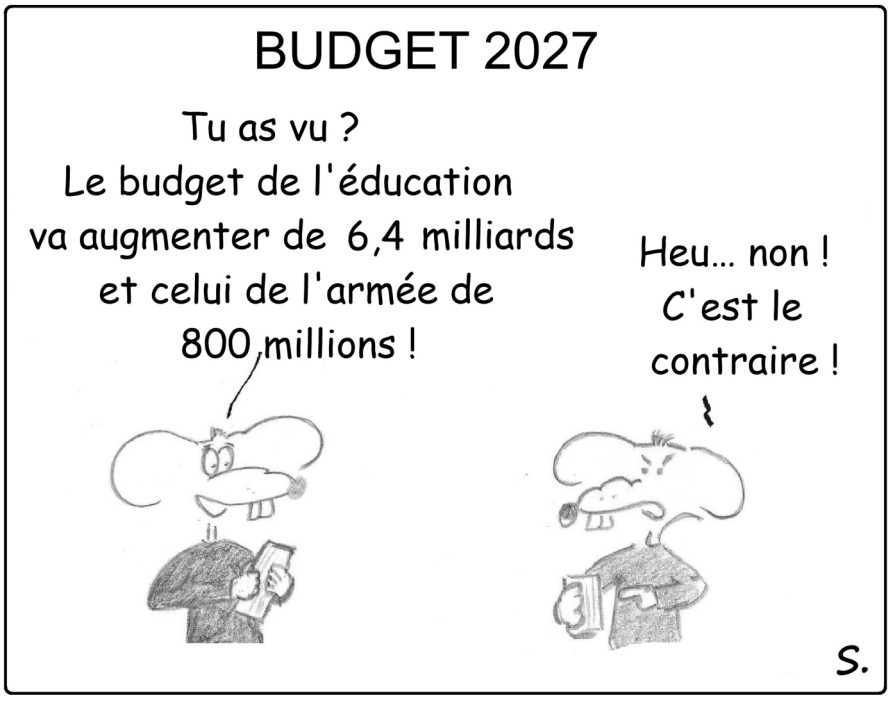
C'est aussi une perte d'intérêt ou de sens dans des missions dont les suivis ne sont plus possibles du fait de la fragmentation dans les emplois du temps : les changements d'élèves se font par exemple en plein milieu de blocs d'heures. Pour finir, plus les lieux d'exercices se multiplient, plus il est difficile de s'intégrer aux communautés éducatives.

Enseignant·e·s :

Le P.A.S, dont la circulaire sur les enfants à besoins éducatifs particuliers est assez floue, a été rejeté par trois fois par l'Assemblée Nationale. Il est vivement critiqué par une partie des enseignants l'ayant déjà expérimenté ainsi que les professionnels associé·e·s mais a quand même été imposé par le gouvernement.
Ce nouveau dispositif, dont la complexité (il prévoie de remplir les dossiers pour chaque élève nécessitant un appui, participer aux réunions correspondantes) vient ajouter à la charge mentale habituelle.

Selon la Cour des Comptes ce sont environ 30 % des demandes d'appui dans certains territoires qui ne sont pas satisfaites, faute de ressources, d'éducateurs, de psychologues, ce locaux adaptés ou de matériel.

L'inclusion sans moyen est illusoire et continuera à épuiser les personnels qui se sentent parfois bien seuls face à cette charge de travail toujours plus oppressante. Ce dispositif de rationalisation qu'est le P.A.S, bien mal adapté sur le terrain, ne répond pas pleinement aux enjeux de l'école inclusive. Les enfants concerné·e·s s'en retrouvent méprisé·e·s et maltraité·e·s au quotidien. Nous devons nous mobiliser ensemble, professeur·e·s et AESH face à cet état qui s'entête à faire des économies au détriment des élèves et des enseignant·es.



Élections professionnelles – du 3 au 10 décembre 2026
Voter, c'est choisir qui portera notre voix

Du 3 au 10 décembre 2026, les personnels de l'Éducation nationale seront appelé·es à voter pour leurs représentant·es dans les instances professionnelles. Ce vote n'est pas symbolique. Il détermine qui siègera quatre ans dans les instances où sont discutées des questions qui touchent directement notre quotidien professionnel : organisation du travail, conditions de travail, santé et sécurité, temps de travail, rémunérations, carrières, mobilité, formation et situations individuelles.

Pourquoi voter pour SUD éducation ?

Voter SUD éducation, c'est donner du poids à un syndicalisme qui entend défendre les personnels et leurs droits, quel que soit leur métier ou leur statut, adhérent ou non. SUD éducation se revendique comme un syndicat intercatégoriel : enseignant·es, AESH, AED, personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, CPE... L'objectif est de faire converger les revendications des différents personnels de l'Éducation nationale plutôt que de les opposer.

Dans les instances : défendre les droits des personnels

SUD éducation affirme vouloir utiliser cette représentation pour défendre les collègues, faire remonter les réalités du terrain et porter les revendications collectives. Mais pour SUD éducation, être élu ne signifie pas seulement participer aux réunions des instances : le syndicat affirme refuser la cogestion et considérer les élections comme un moyen parmi d'autres de renforcer l'action collective.

Pour nos salaires et nos conditions de travail

SUD éducation place notamment au cœur de ses revendications :

- **l'augmentation des salaires**
- **la défense des droits de l'ensemble des personnels**
- **l'amélioration des conditions de travail et d'études**
- **la lutte contre la précarité (fonctionnarisation des AESH et des AED, défense des contractuels)**
- **la protection sociale (suppression du jour de carence, 100% sécu)**
- **la réduction du temps et de la charge de travail**
- **la lutte contre les discriminations et les inégalités.**

Le syndicat défend notamment l'idée que les revalorisations doivent passer prioritairement par le salaire et le traitement indiciaire, plutôt que par une multiplication des primes et indemnités.

Donner du poids à un syndicalisme de lutte

Pour SUD éducation, les résultats des élections ont des conséquences très concrètes : temps de décharges qu'on peut consacrer à la défense des personnels, caisses de grève, organisation de formations. Voter, c'est aussi faire entendre une autre conception du syndicalisme

SUD éducation lutte pour la transformation sociale. Nous sommes une organisation fonctionnant de façon autogestionnaire (les décisions se prennent en AG) qui ne permet pas plus d'un mi-temps de décharge par personne (pour lutter contre la bureaucratisation), qui oblige à une rotation des décharges et qui ne syndique pas la hiérarchie.

Du 3 au 10 décembre 2026, chaque voix compte !



Pour une autre école, une autre société

Police : outil de répression de notre gouvernement autoritaire

Comme si la hausse massive des violences policières sous Macron ne suffisait pas, le 7 juillet 2026, l'Assemblée Nationale a adopté la loi, portée par Les Républicains (LR) et proposée initialement par l'extrême droite, dite de la «présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre».

Ce sont 313 député·e·s soutenu·e·s par le gouvernement qui aimeraient offrir aux policiers un « permis de tuer ».

Dès 2025, Bruno Retailleau ajouter une nouvelle instruction encourageant les courses-poursuites par les forces de l'ordre, qui devront appliquer « par principe » la prise en chasse des véhicules refusant d'obtempérer aux injonctions de s'arrêter. Avant cette nouvelle modalité, la règle était beaucoup plus prudente ; les policiers devaient poursuivre uniquement les véhicules en lien avec des faits d'une particulière gravité et non pour ce seul motif d'obtempérer.

L'ONG Flagrant Déni avait fait état, au travers de chiffres inédits, suite à une série d'enquêtes et de témoignages menée depuis 2024, d'une augmentation de la létalité par les policiers dans des situations de refus d'obtempérer suite à des contrôles routiers. On constate une augmentation de 500 % de décès consécutifs à des tirs policiers*.

Ce sont plus d'une centaine de personnes qui sont mortes sous les balles de la police depuis 2017, dont 19 en 2023 et 27 en 2024. Flagrant déni évoque aussi une augmentation des personnes tuées par balles hors refus d'obtempérer.

Non seulement le nombre d'affaires a crû de 60% avec cet assouplissement de l'usage des armes par les policiers, mais d'autre part les élucidations par l'IGPN (Inspection Général de la Police Nationale) ont quant à elles chuté de 25%.

La France est devenue le pays européen qui compte le plus de personnes tuées par la police, mais notre gouvernement n'en a cure et ne cesse de porter des lois ou projets de loi qui portent atteinte à l'état de droit. Il voudrait aller plus loin avec ce projet de « présomption de légitime défense ». Dans l'affaire de Nahel, 17 ans, tué à bout portant à Nanterre, si il n'y avait pas eu de vidéo, le policier responsable n'aurait jamais été inquiété ni mis en examen, et son tir aurait été considéré comme légitime et la mise à mort de cet adolescent légale.

Concrètement, sous couvert l'article L435-1 du code de sécurité intérieure qui permet aux forces de l'ordre d'ouvrir le feu sur toute personne jugée susceptible de présenter un danger, cette nouvelle loi voté à l'Assemblée permettra ainsi à chaque fois qu'un policier utilise son arme de considérer le tir comme légal.

**Source : https://www.flagrant-deni.fr/police-abolissons-son-permis-de-tuer*

Ripostons contre la loi R.I.P.O.S.T. !

Alors que les jeunes sont toujours plus soumis à la précarité de l'emploi, du logement, de la vie, que Parcoursup continue de faire des ravages sur la poursuite d'études de milliers de jeunes et bien sûr surtout celles et ceux des milieux populaires, le gouvernement, pour « adoucir » cette sélection inique qu'il a instituée, a le culot de promouvoir le « service militaire volontaire ». Et cela permet de gagner des points sur Parcoursup !

Ce recours à la précarité généralisée et la tentative d'embrigadement ne leur suffisent toujours pas. Avec la promulgation de la loi Ripost contre les fêtes libres (*free parties*), la répression ne s'est pas fait attendre.

En Normandie lors d'une fête libre le 12/09, le préfet n'a pas hésité à envoyer les forces de répression. Ce sont plus de 200 CRS qui sont intervenus, violentant les fêtard·e·s et provoquant des départs d'incendie avec leurs tirs de lacrimogène et blessant de nombreuses personnes par des tirs de LBD. Encore une fois ce gouvernement fait la démonstration de son double langage : d'un côté écoute et cadeaux pour le patronat et de l'autre casse des acquis et répression pour les travailleur·euse·s et les jeunes.

Quand la jeunesse s'amuse, danse et s'émancipe, le pouvoir tremble et sort l'artillerie lourde. Preuve s'il en était que toute forme de contestation sociale le révulse. Voilà qui devrait nous convaincre, si c'était encore nécessaire, que tous·tes ensemble nous possédons la force.

Non à la militarisation de l'école !

Il n'y a pas d'argent pour les postes, les locaux, les salaires, la santé, les manuels scolaires mais des milliards sont alloués aux dépenses militaires. Visiblement, augmenter le budget de l'armée ne suffisait pas à Macron. Son ministre de l'Education, Geffray, a publié en catimini en juillet une circulaire pour mettre en œuvre dans les classes le 11 novembre une « Journée nationale de la commémoration de la victoire et de la paix ». Le fait que le terme « victoire » vienne avant même celui de « paix » n'est pas une simple maladresse : dans l'académie de Créteil, la réunion de rentrée des personnels de direction a en partie été pilotée… par un général d'armée !

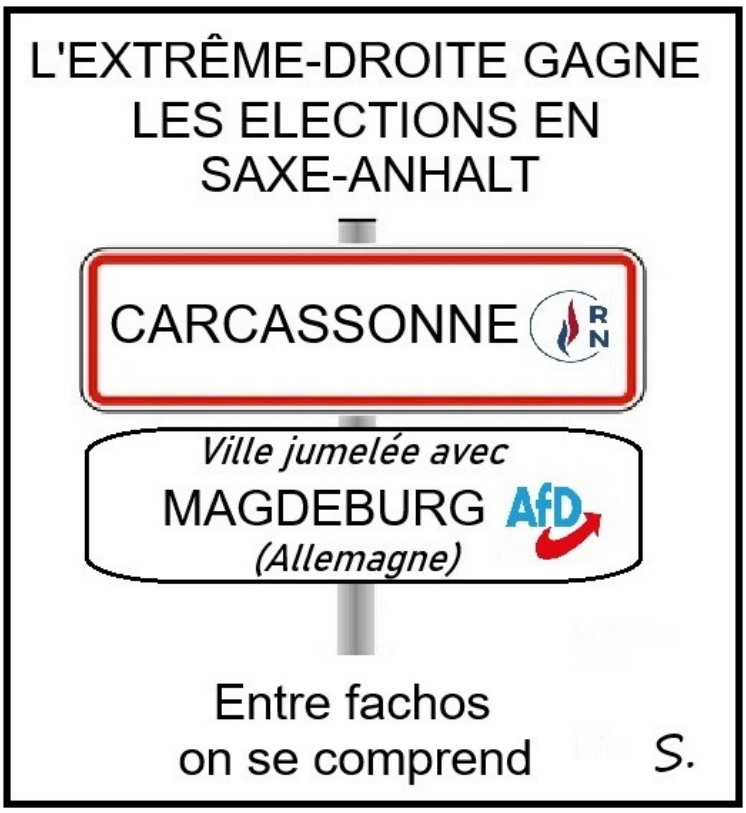
Classes "défense", guide nommé Acculturer les jeunes à la défense, points supplémentaires dans ParcourSup pour ceux et celles qui feront leur service militaire volontaire… L'Éducation Nationale est en train de virer au vert kaki. Les écoles, les collèges, les lycées ne sont pas des casernes ! Nos élèves ne sont pas de la chair à canons ! Alors, rompons les rangs et le 11 novembre, restons dans notre lit douillet ou bien, encore mieux, faisons de grosses manifestations antimilitaristes.

Le 17 octobre dans la rue contre les fascistes !

Les « Normands », groupe d'identitaires d'extrême droite organisent une « Marche des Normands » le 17 octobre après midi. L'année dernière, une petite centaine de nazillons s'était rassemblée, et nous étions un millier à participer à la contre-manifestation.

Cette année encore, soyons très nombreux et nombreuses dans la rue pour montrer notre rejet de ces idées mortifères et notre détermination à lutter contre ! Ce combat doit nous mobiliser maintenant à chaque occasion. L'attentisme, la résignation, ou simplement un espoir électoral, ne sont pas à la hauteur du danger.

Les idées d'extrême-droite ont déjà infusé dans des mesures gouvernementales, dans les médias, dans nos entourages professionnels ou personnels, l'heure est à l'action collective.



Ce même jour, il y aura sans doute aussi un appel des Gilets Jaunes contre la vie chère. Le fascisme se nourrit de la désespérance et de la pauvreté. Ces luttes doivent converger.

VISA 76 (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes), association dans laquelle Sud Education 76/27 et Solidaires sont partie prenante, organise une réunion, la plus large possible, le mardi 22 septembre pour prévoir une action le 17octobre.

Il y aura donc un rendez-vous ce 17 octobre, pour un rassemblement, ou une manifestation.
Ce qui ressortira de la réunion n'est pas connu à cette heure.
Surveillez les réseaux, les affiches, le site de Sud Éducation 76/27 pour connaître le lieu et l'heure.

L'éducation doit se mobiliser pour le climat !

Les conséquences du dérèglement climatique, connues depuis des décennies, se font sentir de manière très concrète ces dernières années : canicules à répétition, tempêtes, orages violents, tornades, inondations et méga-feux sont désormais notre lot commun. Ces événements provoquent pour les habitant·es des dégâts matériels et humains, avec une surmortalité importante, et de nombreuses personnes blessées ou malades. Il en est de même sur nos lieux de travail, pour les agent·es des SDIS d'abord, mais aussi pour toutes les personnes qui travaillent en extérieur, ou dans des bâtiments inadaptés. La santé mentale est également impactée par la crise climatique, avec un nombre exponentiel de personnes, notamment jeunes, déclarant souffrir d'éco-anxiété.

Les méga-feux de cet été un peu partout en France comme en Europe ont également démontré l'insuffisance des moyens de prévention et de lutte contre les incendies. Nous le savons, les épisodes caniculaires, mais aussi les tempêtes, les inondations et les autres phénomènes météorologiques extrêmes vont s'amplifier à mesure que la température moyenne continuera d'augmenter. En mai, juin et juillet dernier, puis à nouveau en ce mois de septembre, les établissements scolaires et les universités ont subi de plein fouet le réchauffement climatique, comme chaque année dorénavant. La canicule a fait vivre un enfer aux personnels et aux élèves et étudiant·es, avec des classes à 38 degrés, et des passages d'examens dans des conditions indignes.

Les mesures de protection déployées par le ministère n'ont pas été à la hauteur de ses obligations en matière de santé et de sécurité. SUD éducation revendique la formalisation et la généralisation de l'autorisation d'absence pour les personnels vulnérables. Nous exigeons du MEN et du MESR la rédaction de protocoles nationaux permettant de concilier l'exigence d'assiduité et la préservation de la santé des élèves et étudiant·es, sans subir les inégalités liées à l'arbitraire des chefs de service.

Au-delà des mesures d'urgence, c'est d'un véritable plan de réhabilitation du bâti scolaire et universitaire dont nous avons besoin. Les ministères de l'EN et de l'ESR doivent faire connaître aux propriétaires des bâtiments scolaires les différents dispositifs financiers : Urgence canicule, Edurénov, le Fonds vert ; utiles à l'adaptation des locaux, et les inciter à y recourir rapidement. Le ministère est loin du compte et continue à faire des économies : en septembre il a diminué de 40 millions d'euros le plan d'urgence destiné à l'adaptation climatique des écoles. SUD éducation et Solidaires, aux côtés des autres organisations membres de l'AES (alliance écologique et sociale) ont produit un rapport détaillé sur l'inadaptation du bâti scolaire au dérèglement climatique, et sur sa nécessaire rénovation.

SUD éducation, avec Solidaires et les autres organisations, appelle à manifester massivement en marchant partout en France pour la justice climatique et pour la défense des services publics, remparts vitaux et garants de l'égalité face aux crises que nous subissons.

RESF Évreux

Espace Saint Léger,
3 Rue Vigor, 27000 Évreux
Le RESF reçoit tous les mercredis
entre 14h30 et 17h00.
Tél : urgence ou prise de rendez-vous
Mail : **suiviresf27@googlegroups.com**

RESF Rouen

Maison des associations
22 Bis rue Dumont D'Urville, 76000 Rouen
Le RESF reçoit tous les mercredis sur rendez-vous entre 14h00 et 17h00.
Tél : (urgence ou prise de rendez-vous)
07.83.18.46.77
Mail : **resfrouen@gmail.com**

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION 76/27

Mel: sudeduc@sudeduc7627.org, sur la toile: https://sudeduc7627.org
https://www.facebook.com/sudeducation7627

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
76000 ROUEN
☎(&fax) : 02 35 89 89 83
☎:06 68 63 20 05

→ Mardi : 10h00 - 17h00
→ Mercredi : 09h00 - 16h30
→ Jeudi : 09h00 - 16h00

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1er jeudi du mois, 15h00-18h00
✉: solidairesdieppe@gmail.com

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

EVREUX : Bourse du travail,
17 ter Rue de la Côte Blanche
☎: 06 68 63 20 05